

DÉCLARATION D'ACHATS AU DÉTAIL DE MÉTAUX FERREUX ET NON FERREUX

(Article 1649 bis du code général des impôts)

Année 2025

La déclaration d'achats au détail de métaux ferreux et non ferreux est obligatoirement effectuée par voie informatique comme le prévoit l'article 89 A du Code général des impôts.

Vous devez donc vous rendre directement dans votre espace professionnel du site impots.gouv.fr pour accéder à l'e-services « Tiers déclarant » et déposer un fichier au format texte selon la procédure TD/bilatéral. Ce fichier doit être compressé et chiffré pour être accepté. Le cahier des charges permettant de constituer ce fichier est disponible sur le même site dans l'espace Partenaire/ tiers déclarants/ Les différentes collectes/ Achats au détail de métaux ferreux et non ferreux.

Vous pouvez également utiliser la déclaration en ligne des données (limité à un seul envoi d'un maximum de 50 vendeurs).

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

Nom ou raison sociale																							
Prénom ou complément de nom																							
N°				B/T/Q/C	Voie																		
Complément d'adresse																							
Code Postal					Commune																		
Code Commune					N° SIRET													Code activité					

Article 1649 bis. – Toute personne physique ou morale se livrant à titre habituel à l'achat au détail de métaux ferreux et non ferreux est tenue de remettre, avant le 31 janvier de chaque année, à la direction départementale des finances publiques du lieu de son domicile ou du siège de l'établissement une déclaration, dont le contenu est fixé par décret, qui fait notamment apparaître l'identité et l'adresse des vendeurs et le cumul annuel des achats effectués auprès de chacun de ces derniers. Les dispositions de l'article 89 A du code général des impôts s'appliquent au présent article.

Article 89 A. – Les déclarations mentionnées aux articles 87, 87-0 A, 88, 240 et 241 sont transmises par le déclarant à l'administration fiscale selon un procédé informatique.

Article 344 GE de l'annexe III au code général des impôts – La déclaration mentionnée à l'article 1649 bis du code général des impôts doit comporter les indications suivantes :

- 1° Concernant le déclarant, ses nom, prénoms ou raison sociale, adresse et, pour les entreprises, le numéro SIRET ;
- 2° Concernant chaque vendeur de métaux ferreux et non ferreux :
 - a. Son identification : nom de famille, le cas échéant, nom de l'époux, prénoms, sexe, date et lieu de naissance et, pour les entreprises, la raison sociale et le numéro SIRET ;
 - b. L'adresse de son domicile ou siège social ;
 - c. Le montant total des achats effectués auprès de lui au titre de l'année (...)

PERSONNE À CONTACTER DANS L'ENTREPRISE

NOM						PRÉNOM																
Tél :																						
Adresse courriel de la personne à contacter dans l'entreprise						@																
À						le			/			/										
Signature :																						

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux informations communiquées par les tiers déclarants. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de la direction départementale des finances publiques ou de la direction régionale des finances publiques (DDFiP ou DRFiP).

Liste des vendeurs de métaux ferreux et non ferreux

(Totalisation TTC des achats réalisés en 2025 par vendeur)

Désignation du vendeur (si particulier)													
1 - Titre		2 - Nom						3 - Prénoms					
4 - Nom d'usage								5 - Date de naissance	/	/	/	/	/
6 - Dépt ou pays de naissance					7 - Lieu de naissance								
Désignation du vendeur (si entreprise)													
8 - SIRET						9 - Raison sociale							
10 – Adresse au 1 ^{er} janvier 2026 ou dernière adresse connue													
N°			B/T/Q/C		Voie								
Complément d'adresse (bât, étage)													
Code postal			Commune				Bureau distributeur						
11 – Montant annuel TTC des achats (sans indiquer les centimes)												€	

Désignation du vendeur (si particulier)													
1 - Titre		2 - Nom						3 - Prénoms					
4 - Nom d'usage								5 - Date de naissance	/	/	/	/	
6 - Dépt ou pays de naissance					7 - Lieu de naissance								
Désignation du vendeur (si entreprise)													
8 - SIRET						9 - Raison sociale							
10 – Adresse au 1 ^{er} janvier 2026 ou dernière adresse connue													
N°			B/T/Q/C		Voie								
Complément d'adresse (bât, étage)													
Code postal			Commune				Bureau distributeur						
11 – Montant annuel TTC des achats (sans indiquer les centimes)												€	

Désignation du vendeur (si particulier)													
1 - Titre		2 - Nom						3 - Prénoms					
4 - Nom d'usage								5 - Date de naissance	/	/	/		
6 - Dépt ou pays de naissance					7 - Lieu de naissance								
Désignation du vendeur (si entreprise)													
8 - SIRET						9 - Raison sociale							
10 – Adresse au 1 ^{er} janvier 2026 ou dernière adresse connue													
N°			B/T/Q/C		Voie								
Complément d'adresse (bât, étage)													
Code postal			Commune				Bureau distributeur						
11 – Montant annuel TTC des achats (sans indiquer les centimes)												€	

n° de feuillet

sur

nbre total de feuillets
de la déclaration